

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

DÉCEMBRE 2018



L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

HÉBERGEMENTS LABELISÉS

CANARD DE DUCLAIR

CIRCULATION DES ESPÈCES

DOSSIER : LA FORÊT

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, c'est un grand plaisir de vous présenter L'Écho des Boucles, le journal d'informations destiné aux habitants du Parc. Il s'agit du 25^e numéro de ce magazine annuel, qui reprend l'essentiel de l'actualité de notre Parc naturel régional.

Cette fin d'année est notamment marquée par la signature du contrat de Parc 2018 - 2020, avec le Président de la Région Normandie, Hervé Morin. Ce document inscrit le programme d'actions du Parc sur trois ans. Cette signature intervient au moment où nous écrivons ces lignes, c'est pour cette raison que nous ne pouvons l'illustrer dans ce journal.

Je ne le dirai jamais assez, *Une autre vie s'invente ici !* Ce slogan, signature de tous les Parcs naturels régionaux de France, s'écrit au quotidien sur notre territoire. Nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel. En effet, le territoire du Parc est composé pour plus de sa moitié de zones humides et de forêts, c'est-à-dire des milieux naturels où la biodiversité s'épanouit pleinement et qu'il nous revient d'entretenir, de protéger leurs fonctionnalités écologiques, et de les valoriser.

À cet effet, nous consacrons un dossier spécial sur la forêt. Dans sa charte de territoire 2013 - 2028, construite avec l'ensemble de ses partenaires, le Parc a intégré la forêt et les enjeux forestiers de manière transversale dans son programme d'actions. À travers sa charte forestière de territoire ou le projet « Arbre », le Parc et ses partenaires construisent l'avenir de nos forêts et agissent sur les nombreuses composantes de la filière bois.

Vous retrouverez les rubriques habituelles du journal, qui mettent en avant les différents champs d'actions du Parc.

Je vous souhaite bonne lecture, de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Jean-Pierre Girod

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

SOMMAIRE



ACTUS EN BREF

4



FÉDÉRATION DES PARCS

8



COIN DE PARC

18



ACTUS À VENIR

6



ACTUS DU GOLF

7



DOSSIER

9



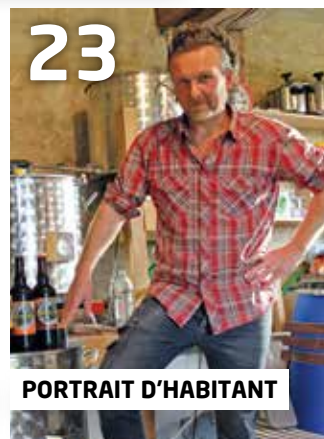
PARC EN ACTION

14



22

PORTRAIT D'ASSOCIATION



23

PORTRAIT D'HABITANT

ACTUS EN BREF

L'événementiel se réinvente ici



Depuis l'élaboration de sa stratégie de communication, le Parc a redéfini son événementiel, dans le but de mieux expliquer son rôle sur le territoire auprès de ses habitants.

Parmi les nouveautés, *Parc en fête* a connu une cure de jouvence. L'événement a été repensé sur le fond et sur la forme et est désormais itinérant. Le 27 mai 2018, c'est en bord de Seine à Berville-sur-Mer que cette nouvelle formule a été testée avec succès. Quant aux *Rendez-vous du Parc*, ils poursuivent leur programmation semestrielle avec un taux de réservation de plus de 80 % en 2018. Des événements à retrouver et à suivre sur le site du Parc et les réseaux sociaux.

Le patrimoine s'affiche en ligne



Dans la continuité des inventaires croisés du patrimoine, qui débouchent chaque année sur la publication d'un ouvrage de la collection « Au fil des patrimoines », le Parc a mis en ligne récemment des cartes interactives des communes inventoriées lors des précédentes campagnes : Allouville-Bellefosse et Bois-Himont ; Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon ; Le Trait et Yainville.

En complément du support écrit, ces cartes en ligne permettent de valoriser l'exhaustivité des informations recensées durant la campagne de terrain. À partir d'une carte conviviale et de textes calibrés, l'internaute navigue de façon intuitive au gré de différentes rubriques thématiques adaptées aux richesses des communes concernées. Une façon innovante et moderne de présenter et de s'approprier le patrimoine. Les plateformes sont accessibles depuis le site Internet du Parc.

Les écoliers apprivoisent le huitième art

Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle, soutenu par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-



Maritime, six classes de quatre écoles du territoire du Parc (Duclair, Auzebosc, Bois-Himont et Anneville-Ambourville) ont bénéficié de l'intervention en classe de Céka, scénariste de bande dessinée.

Via la collection ethnographique du Parc, les enfants ont découvert des objets de la vie quotidienne de leurs aïeux : sorbetière, baratte à beurre et bien d'autres encore. À partir de ces objets, ils ont écrit une histoire qu'ils ont ensuite reportée sur une planche de BD. Le Parc a compilé toutes les planches des enfants et en a édité un livre, que Céka a pu leur dédicacer lors de leurs fêtes de fin d'année.

L'identité patrimoniale des cités jardins



À l'invitation de la Métropole Rouen Normandie, une délégation de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France est venue au Trait, début octobre. Gaëlle Pottier, chargée des inventaires croisés au Parc, Gilles Pesquet, architecte-conseil du CAUE et Marie-Elise Carel, élue du Trait, ont organisé une visite guidée de la cité-jardin afin d'évoquer son histoire, son architecture, la vie sociale, etc.

Dans l'après-midi, ils se sont rendus à la Fabrique des Savoirs, à Elbeuf, pour découvrir l'exposition « Cités jardins / cités de demain », pour laquelle le Parc a collaboré.

Petits naturalistes en herbe



Le Parc est adhérent de la fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature. À ce titre, il anime un mercredi sur deux un club nature, à destination des enfants de 7 à 12 ans.

L'objectif est de faire découvrir aux enfants la nature environnante. Au fil des saisons et encadrés par

une animatrice d'éducation au territoire du Parc, les enfants découvrent les plantes et les animaux. Par le biais d'ateliers et de sorties, ils construisent des hôtels à insectes, des nichoirs, des cabanes, réalisent leur herbier ou encore font de la musique avec des plantes. Le club nature « Crap'O'Parc » affiche complet et les enfants en redemandent !

Des artistes en milieu scolaire



Le Parc poursuit son approche par le sensible auprès des enfants et adolescents. Il vient de signer un Contrat territorial enfance jeunesse avec la Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie et le Rectorat pour les trois années du contrat de Parc.

Cette année, le thème des projets est « Paysannerie d'hier, terres et cultures d'aujourd'hui ». L'objectif est de faire découvrir les patrimoines du territoire et d'intégrer les objets de la collection ethnographique du Parc dans les projets artistiques des classes. Deux artistes interviendront toute l'année en école, au collège et en situation extrascolaire. Il s'agit d'Adrien Lefebvre, artiste plasticien, et Sandrine Gniady, conteuse et archéologue de formation.

Croisons les patrimoines



Le sixième tome de la collection « Au fil des patrimoines » paraîtra début février 2019.

Cap sur le pays du Roumois, en lisière de la forêt de Brotonne, avec l'inventaire croisé des communes de Barneville-sur-Seine, Honguemare-Guenouville et Le Landin. L'inventaire croisé des patrimoines est une spécificité du Parc. Il consiste à réaliser un inventaire des patrimoines naturel, bâti, paysager, culturel, en associant les forces vives des communes, élus, écoles et associations. Placées entre la vallée de la Seine et le plateau du Roumois, ces trois communes, intimement liées, forment un territoire rural et original marquant l'entrée sud du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Cette rive concave de la boucle de Jumièges, dont les coteaux culminent à 140 mètres au-dessus de la Seine, réserve aux visiteurs des panoramas d'exception. Au sein de ces espaces de nature, le

patrimoine remarquable et l'habitat traditionnel en brique et pan de bois est disséminé entre parcelles bocagères et grandes cultures, entre petits bourgs et hameaux isolés.

Les architectes expriment leur créativité

Après Le Trait, Duclair et Pont-Audemer, le Parc proposera en 2019 une nouvelle résidence d'architecte. En partenariat avec la Maison de l'architecture Le Forum, cette résidence se déroulera à Yvetot.

L'engouement des enseignants pour les parcours « JDMP » !



Il y a 4 ans, le service Éducation au territoire du Parc mettait en place les parcours « Je découvre mon Parc ».

Ce dispositif permet aux enseignants de monter un projet pédagogique composé de plusieurs animations parmi l'offre proposée dans le guide pédagogique du Parc, et de bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 300 euros et par classe. Les parcours « JDMP » ne font que progresser. Pour l'année scolaire écoulée, ils ont concerné 54 classes, soit 2 537 élèves de 21 communes, qui ont bénéficié de 165 animations.

Capter les évolutions d'un paysage



En partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime et le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine, le Parc propose de créer un Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la Seine.

Celui-ci se matérialise sous la forme d'une série de prises de vues, réalisées sur un territoire donné, et reconduites régulièrement dans le temps dans les mêmes conditions techniques (angle, focale, ouverture, hauteur, etc.). Cet observatoire est un outil d'observation, de suivi et d'évaluation des paysages et des politiques territoriales qui leur sont associées. Notre volonté est d'impliquer tous les acteurs du paysage dans cette réflexion. Le territoire envisagé pour cette réalisation s'étire de la boucle de Moisson (Yvelines) à l'estuaire de Seine.

Les choix d'hier concernent encore l'avenir



Après trois années passées au Parc, Marine Simon, chercheuse doctorante en histoire, est sur le point d'achever son étude historique de l'industrie entre Duclair et Caudebec-en-Caux.

Dans le cadre du projet « Le Monde du travail », issu de la collection ethnographique du Parc classée Musée de France, elle a étudié les évolutions économiques et sociales d'un petit territoire qui a connu un bouleversement avec l'arrivée massive d'usines lors de la Première Guerre mondiale. Les conclusions de cette recherche sont nombreuses. Tout d'abord, la guerre, pratiquée à une échelle mondiale, bouleverse le territoire localement. Aussi, le réseau industriel qui s'instaure est très dense : des familles entières ont travaillé de générations en générations au chantier naval, à la Savonnerie ou à la centrale électrique pour ne citer qu'elles. Les liens entre les usines elles-mêmes sont multiples. Enfin, la mémoire de cette industrialisation est toujours d'actualité. Le patrimoine bâti et immatériel est riche et mérite d'être préservé pour que cette épopée industrielle éclaire les choix d'aménagement futurs.

Connaître la biodiversité à l'échelle de sa commune



En 2018, une mission a été lancée par le Parc pour travailler sur les Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cet outil développé à l'échelle nationale a vocation à se déployer dans les années à venir. L'objectif principal est de mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et de sensibiliser les usagers à cette dernière.

Pour tester cet outil, le Parc a choisi de travailler sur la commune de Saint-Martin-de-Boscherville, qui, de la Seine au plateau crayeux, comprend tout un panel de milieux naturels typiques de la vallée de Seine : zones humides, coteaux calcaires, prairies, forêt. Le diagnostic a permis de réunir 5 088 données, qui concernent 1 076 espèces observées au moins une fois sur la commune. En parallèle, des actions de communication et de sensibilisation ont été réalisées dans le village. Ce travail pourrait être amené à se poursuivre, le Parc ayant répondu à un appel à manifestation d'intérêts émis par l'Agence française de la biodiversité.

Natura 2000

Le 9 novembre dernier, le comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais Vernier, Risle maritime » s'est réuni à Saint-Samson-de-la-Roque.

L'occasion pour le Parc de présenter le bilan de l'animation 2017-2018 de ce site et les premiers éléments issus du travail de révision du document d'objectifs, validé en 2003 et mis à jour à plusieurs reprises depuis. Cette révision se poursuivra avec un premier groupe de travail avant la fin de l'année, qui permettra notamment d'actualiser les enjeux et les objectifs de ce site exceptionnel.

Pour la sauvegarde et la promotion des fruitiers locaux



Le Parc et l'association pomologique de Haute-Normandie (APHN) ont renouvelé récemment leur convention de partenariat.

Tous deux œuvrent pour le développement des vergers conservatoires. Un d'entre eux est notamment entretenu par l'APHN à la Maison du Parc, depuis de nombreuses années. Un inventaire des variétés locales présentes dans ce verger va être réalisé au cours de cet hiver. Il s'agit d'un verger de fruitiers hautes-tiges, entretenu par des animaux et sans aucun traitement phytosanitaire. L'autre volet de cette convention porte sur la sensibilisation. Le Parc et l'APHN s'engagent à soutenir les animations œuvrant à la promotion de la pomologie auprès du grand public. C'est dans ce cadre, que le samedi 16 mars, un *Rendez-vous du Parc* « Initiation au greffage d'arbres fruitiers » est co-organisé à la Maison du Parc. Inscription sur le site Internet du Parc.

Limiter les impacts des grands projets



Afin de concilier la protection de l'environnement avec les enjeux économiques, le Parc accompagne le déploiement de la séquence Éviter Réduire Compenser (ERC) sur son territoire.

L'objectif de cette séquence, régie par la loi, est d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et de compenser les effets résiduels. Pour agir, le Parc accompagne les entreprises et les aménageurs de son territoire, met en place des journées d'échanges, des formations, des événements, organise des web-conférences et rend des avis aux services de l'État sur les projets d'aménagements soumis à évaluation environnementale.

ACTUS À VENIR

Les Rendez-vous du Parc vous attendent cet hiver !

Quel meilleur moyen de connaître les actions du Parc que d'y prendre part ? C'est le concept des *Rendez-vous du Parc* : être acteur d'une animation, d'une sortie, d'une balade, d'échanges, afin de mieux découvrir et comprendre l'action qui en découle. L'innovation et l'expérimentation sont des fondamentaux des Parcs naturels régionaux. Notre territoire est exceptionnel à bien des égards. Pour le préserver et le valoriser, le Parc est un précurseur dans bien des domaines. Il met en place de nombreuses actions, dans la majorité des cas en partenariat avec d'autres structures, qu'elles soient institutionnelles ou associatives.

Par le biais des *Rendez-vous du Parc*, il propose quelques immersions dans ses actions quotidiennes, en phase avec le slogan des Parcs naturels

régionaux, « Une autre vie s'invente ici ».

Depuis cet automne, la quatrième saison des *Rendez-vous du Parc* propose de nombreuses nouveautés, dans ses différents domaines d'interventions : l'éducation au territoire, la biodiversité, le patrimoine ou encore les paysages. Et pour cet été, l'équipe du Parc prévoit un programme des plus alléchants.

Consultez régulièrement le site Internet et les réseaux sociaux pour ne pas les manquer ! La réservation se fait en ligne.



Pour ne pas se planter... plantons local !

Pour un bon équilibre de la biodiversité dans son jardin, il est recommandé de ne pas planter d'espèces non locales, et encore moins exotiques. En effet, pour remplir ses fonctions écologiques, la faune de votre jardin, notamment les insectes et en particulier les pollinisateurs, est « réglé » sur la flore de notre environnement. Si vous plantez des espèces qui fleurissent en décalé, la pollinisation ne se fait pas. C'est entre autres pour cette raison que le Parc incite à la plantation d'essences régionales et organise depuis 30 ans une commande groupée de « bons plants ». Plus d'une centaine de produits sont proposés, qu'il s'agisse de plants champêtres pour arbres et haies, d'arbres fruitiers, de fournitures (tuteurs, rouleaux de feutre végétal) ou de paillages (bois déchiqueté copeaux, chanvre). Des critères de sélection vous permettent de faire votre recherche en fonction de ce que vous souhaitez (haie vive, haie taillée, sujet isolé, etc.) ou bien du feuillage (caduc, persistant, etc.).

Les commandes sont réservées aux habitants des communes du Parc, et se font en ligne.

Le site Internet est ouvert aux commandes jusqu'au dimanche 10 février inclus, la livraison (et le paiement) des plants et des fournitures se fera lors de la livraison à la Maison du Parc les vendredi 1^{er} et samedi 2 mars 2019.

Site web : <http://plantations.pnr-seine-normande.com>



Immersion au cœur du marais

Le marais de Caudebec-en-Caux a cette particularité d'être situé en cœur de ville, entre le collège, des habitations, des jardins ouvriers, et traversé par un sentier. Afin de mieux sensibiliser les habitants à la gestion des zones humides, le Parc va mener un projet en partenariat avec l'association Globules Edition.

Une dizaine de jeunes vont avoir l'occasion, grâce à des agents du Parc, de découvrir ce marais dans toutes ses dimensions. En complément, avec Globules, une écrivaine et une photographe les aideront à exprimer leur ressenti sur ce milieu. Un livre sera tiré de cette expérience et diffusé sur le territoire communal.



ACTUS DU GOLF DE JUMIÈGES

Bienvenue aux Terrasses de Jumièges

Après d'importants travaux effectués sur les parcours durant les trois dernières années, le Parc a souhaité porter son attention au confort des golfeurs dans le club house. Celui-ci, construit comme le golf il y a 26 ans, nécessitait un réaménagement pour un accueil de qualité et pour répondre aux besoins de fonctionnement du golf. Ainsi, les travaux ont débuté en décembre 2017 avec le raccordement de l'assainissement au tout-à-l'égout et la création d'une dalle en béton désactivé au niveau du rez-de-jardin, sous l'ancienne terrasse.

À ce même endroit, des casiers et une station de lavage ont été créés pour les golfeurs. Au rez-de-chaussée, l'entrée dans le club house a été déplacée pour accéder sur un espace repensé, permettant un meilleur accueil des golfeurs. La boutique se situe désormais dans l'ex-logement du moniteur. Un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite a aussi été aménagé.

Le restaurant, nouvellement baptisé *Les terrasses de Jumièges*, a été agrandi grâce à la fermeture de la terrasse par des baies vitrées. Le comptoir a été rénové et le bar restaurant doté d'une nouvelle banque d'accueil. Ce restaurant peut désormais accueillir entre 70 et 80 couverts, contre une cinquantaine auparavant. À l'extérieur, les bardages bois ont été remplacés et donnent un aspect plus moderne et plus homogène à l'ensemble du bâtiment. Les travaux se sont étalés tout l'hiver, jusqu'au mois d'avril, pour permettre au golf et à son restaurant de démarrer la saison dans d'excellentes conditions.

Le coût de cet aménagement se chiffre à environ 300 000 €, dont 150 000 € financés par la métropole Rouen Normandie. Le nouveau club house a été inauguré en juillet par Jean-Pierre Girod, président du Parc et du conseil d'exploitation du golf, Joël Temperton, vice-président du Parc, Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie, et Christophe Bouillon, député.

Une coupe du Parc sous le soleil

Samedi 13 octobre, le golf de Jumièges organisait la coupe du Parc, selon la formule de jeu Scramble à deux. L'été indien a cet avantage d'offrir de magnifiques journées ensoleillées. Les 62 joueurs de cette compétition en ont profité largement et ont pu apprécier la qualité du parcours.

Jean-Pierre Girod, président du Parc et du Conseil d'exploitation du golf, était ravi de la participation et des retours positifs des golfeurs. En présence de Chantal Cottureau, vice-présidente du Département de la Seine-Maritime en charge des sports, les prix ont été remis aux golfeurs en début de soirée. Coupe du Parc oblige... les lots étaient des paniers garnis composés de produits du terroir locaux et bio, dans leur majorité. Gilles Sax et Philippe Couprie, de Jumièges, terminent à la première place du classement brut. Le classement net récompense Eric Broudin et Bruno Dautresme. Comme lors de chaque Coupe du Parc,



la soirée s'est poursuivie tardivement avec un repas servi par le restaurant du golf, *Les terrasses de Jumièges*, rehaussé en musique par le groupe rouennais Rock'N'Stock, qui a joué les meilleurs standards du blues et du rock.

L'Opéra s'invite au golf

En partenariat avec l'Opéra de Rouen Normandie et avec le soutien de la Région Normandie, le Parc a proposé le 29 septembre dernier, la retransmission en direct et sur écran géant, de « *Butterfly* », le célèbre opéra de Giacomo Puccini, au golf de Jumièges. Cette opération entrait dans le cadre de la politique culturelle que le Parc souhaite instaurer sur son territoire et d'une volonté de l'Opéra de Rouen de présenter gratuitement, chaque année à la rentrée, un spectacle lyrique sur des places publiques ou dans des salles de cinéma. Rendez-vous en septembre 2019 sur un autre site du Parc !





LA PAGE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS

Relations urbain-rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons

Les 10 et 11 octobre derniers, les Parcs naturels régionaux de France se sont retrouvés en Congrès à Saint-Etienne, à l'invitation du Parc naturel régional du Pilat et de Saint-Etienne Métropole. Ce congrès national a été l'occasion pour le millier de participants, d'un moment de réflexion pour explorer les enjeux des relations entre Parcs et territoires urbains et construire des propositions qu'ils porteront

hors de leur réseau. Convergence, solidarité, réciprocité, complémentarité, la richesse des relations ville/campagne se décline à l'infini dans le Réseau des Parcs. Les congressistes ont ainsi travaillé à la mise en œuvre d'un manifeste sur ce sujet, conduit par la fédération des Parcs naturels. Enfin, des expériences concrètes ont mis en exergue cette relation urbain / rural dans les actions des Parcs.

Les Sages soulignent le rôle des Parcs naturels régionaux

Le 9 octobre dernier, le Conseil économique social et environnemental a rendu un rapport sur les Parcs naturels régionaux de France. L'avis a été adopté à une très grande majorité par l'assemblée du CESE : 132 voix pour, 20 abstentions, 0 contre. Le voici :

Créés en 1967, les parcs naturels régionaux (PNR) concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation à la formation du public. Les missions d'un PNR s'appuient sur une charte, élaborée préalablement au classement du parc, dont la durée d'application est de quinze ans. 53 parcs naturels régionaux existent en 2018, dont 51 en France métropolitaine et 2 en Guyane et en Martinique. Une vingtaine de projets de PNR supplémentaires est à l'étude. Leur création et leur mode de gouvernance sont fondés sur la volonté des actrices et acteurs locaux ainsi que sur les partenariats entre État et collectivités territoriales (un ou plusieurs Régions et Départements, des communes et souvent des intercommunalités). Leur fonctionnement favorise la participation des partenaires du territoire (organismes socioprofessionnels, établissements publics, associations...) et les liens avec la population locale. Leurs actions mettent l'accent sur l'animation et l'ingénierie de projets, sur la transversalité, l'éducation et l'information du public. Les Parcs ont vocation

à être des territoires d'expérimentation locale pour l'innovation au service du développement durable des territoires ruraux. Ils sont un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

Les PNR favorisent une bonne gestion du foncier (taux d'artificialisation des sols de 4,5 % contre 7 % en moyenne nationale) et un développement économique soutenable : diversification et valorisation agricole, promotion de « circuits courts », gestion durable de la forêt et création de filières bois, implication dans la valorisation de savoir-faire artisanaux, maintien d'activités industrielles et de services, notamment touristiques. Les PNR s'impliquent en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, d'environnement et de biodiversité. Leurs actions partenariales concourent au maintien et à la création d'emplois, au lien social et à la réduction des fractures territoriales. Le contexte dans lequel interviennent les PNR évolue. La loi NOTRe renforce la taille et les compétences des intercommunalités et les PNR ne sont pas éligibles à certaines politiques de développement local, mais la loi pour la reconquête de la biodiversité confie aux PNR un rôle de mise en cohérence des politiques publiques sur leur territoire en application de leur charte.

DOSSIER

***La forêt,** un atout pour le territoire et pour l'avenir*



La forêt, un atout pour le territoire et pour l'avenir

Dans ses engagements, le Parc, en concertation avec ses partenaires, positionne les enjeux forestiers de façon transversale dans ses actions. En effet, si les zones humides sont une composante importante du territoire du Parc, les forêts représentent presque un tiers de sa superficie. Ainsi, une charte forestière de territoire a été élaborée en concertation avec les acteurs de la forêt et de la filière bois. En 2015, le Parc a signé le programme d'actions de cette charte, avec pour objectif la conservation et la valorisation de ce patrimoine remarquable. Cette dernière prend en compte toutes les composantes de la filière bois : le bois d'œuvre, pour la construction, la menuiserie ; le bois d'industrie (panneaux de particules, etc.) ; et le bois énergie, pour le chauffage. La charte forestière du Parc a également la particularité de traiter des enjeux de préservation, de gestion et de valorisation des haies. Parmi les autres objectifs, il s'agit aussi de conforter les connaissances en matière de trame verte forestière, de qualité et de protection des sols. Enfin, un plan d'actions concerne la valorisation du bois d'œuvre, le soutien aux filières locales, l'utilisation du bois local dans la construction et le développement du bois-énergie.

La forêt représente 29,7 % du territoire du Parc, soit 27 107 hectares. Deux forêts domaniales s'étendent sur une bonne partie des bords de Seine rive droite (Le Trait-Maulévrier et Roumare), tandis que la forêt de Brotonne tapisse la quasi-totalité de la boucle du même nom, sur la rive gauche. Située dans un ancien méandre de la Seine, c'est un reste de la forêt primaire qui recouvrait une partie de la région. Les autres massifs forestiers sont des forêts privées. Les boisements de feuillus (hêtres, chênes, charmes, bouleaux, etc.) représentent 72 % du couvert forestier, contre 15 % pour les résineux (pins, douglas, épicéas, etc.) et 12 % pour des peuplements mixtes, landes, peupleraies ou parcelles en régénération. C'est devant toute cette richesse que le Parc a souhaité une approche multifonctionnelle des espaces boisés, afin de concilier valorisation économique du bois, préservation des espaces boisés et de la biodiversité

associée et accompagnement du rôle sociétal des forêts (accueil du public, préservation de la ressource en eau, stockage du carbone, etc.).

Développer la construction locale

Développer l'utilisation de bois local dans la construction est un objectif affirmé dans la charte forestière de territoire par le Parc et ses partenaires. Mais en la matière, c'est un objectif très ambitieux dans une filière où la majeure partie du bois de construction provient aujourd'hui d'entreprises souvent étrangères. L'ambition du Parc est de raccourcir au maximum les circuits, en mettant en relation les maîtres d'ouvrages avec les transformateurs et les constructeurs locaux. C'est en ce sens qu'un projet est à l'étude avec Logéal. Pour ce bailleur social qui construit plus de 200 logements par an, un travail est en cours et

JACQUES CHARRON,
maire de Vatteville-la-Rue et président de l'Union régionale
des communes forestières.



❖ **Quelle est pour vous la place de la forêt dans l'aménagement et le développement du territoire ?**

La forêt est un lieu riche en biodiversité à préserver, elle piège du carbone et participe à la réduction des facteurs de réchauffement climatique. Gérées, nos forêts contribuent à l'économie locale pour leur entretien, leur production de bois-énergie ou de bois-construction. Elles ont également un rôle social, pour les loisirs, la randonnée, la chasse, sans oublier la cueillette des champignons... En abordant les trois dimensions du développement durable « environnementale-économique-sociale », la forêt joue un rôle majeur dans l'aménagement et l'attractivité de nos territoires.

❖ **Vous présidez l'URCOFOR, dont la fédération nationale accompagne le Parc dans la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial. Quel est le rôle de cette association ?**

L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie a pour objectif d'accompagner communes et intercommunalité dans la gestion et la valorisation de leurs forêts. L'expertise proposée aux adhérents permet d'appréhender la forêt dans toutes ses dimensions, d'apporter des conseils techniques et réglementaires, des retours d'expériences d'autres territoires avec l'appui de notre Fédération Nationale et en partenariat avec les acteurs locaux concernés, l'Office National des Forêts et la DRAAF pour l'État, la Région Normandie porteuse d'une politique en faveur de la filière bois et de la forêt, l'interprofession, les propriétaires privés et le Parc bien sûr !

❖ **Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le partenariat entre le Parc et l'ENSA Normandie ? Quelle valeur ajoutée a apporté le Parc ?**

La municipalité de Vatteville-la-Rue projette de réaliser une halte couverte pour randonneur à côté de l'épicerie-bar située au centre du village, afin de renforcer l'activité de celle-ci, en offrant aux habitants un lieu de rencontre et aux nombreux randonneurs un espace de repos. Le projet d'une construction en bois s'est vite imposé. Le Parc nous a proposé de prendre en charge et mettre en œuvre un partenariat avec l'école d'architecture. 6 projets ont été imaginés par les étudiants, avec une grande créativité et la caution indispensable de leurs enseignants. L'un d'entre eux a été retenu par le conseil municipal. Le Parc poursuit son accompagnement pour passer à la réalisation.

devra aboutir à la construction de maisons mitoyennes en logement social, fabriquées avec du bois local et transformées par une entreprise régionale. Un deuxième exemple d'action est la réalisation en collaboration avec la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine et la mairie de Vatteville-la-Rue d'une halle pour les randonneurs, en centre-bourg. Le Parc a mis en relation la commune avec l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie, des élèves ont proposé plusieurs maquettes et un projet a été retenu.

Accompagner la filière bois énergie

Le développement des réseaux de chaleur biomasse, notamment de forte puissance, implique une constante augmentation des besoins en bois énergie. Afin de répondre à la demande, tout en préservant cette ressource renouvelable, il est nécessaire de faire le lien entre les besoins des chaufferies et les ressources du territoire en réalisant un diagnostic des volumes de bois pouvant être récoltés dans les 20 ans à venir.

Le Parc a initié, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et de nombreux acteurs, le projet Arbre (Augmentation raisonnée du bois récolté pour l'énergie) visant à développer

la filière bois énergie, dans un souci de circuit court et de valorisation des bois locaux. Il s'agit pour le territoire du Parc de poursuivre sa participation à l'alimentation en bois des réseaux de chaleur des centres urbains de la vallée de Seine (Le Havre, Rouen, Port-Jérôme-sur-Seine, etc.) tout en garantissant aux communes plus rurales de pouvoir disposer d'une ressource locale disponible pour leurs chaufferies. Les objectifs portent donc en premier lieu sur la mobilisation de volumes de bois supplémentaires afin d'alimenter les chaufferies biomasse du territoire ou situées à proximité. Ceci, bien entendu, dans le cadre d'une gestion durable de la ressource afin d'assurer la pérennité du gisement local, et de préserver la biodiversité et les paysages. C'est pourquoi le Parc s'est entouré de partenaires techniques pour accompagner les





propriétaires forestiers et les agriculteurs détenteurs de cette ressource dans une gestion durable de leurs boisements, qu'ils soient forestiers ou bocagers. Le Parc travaille ainsi avec les chambres d'agriculture à la sensibilisation des agriculteurs sur l'entretien des haies bocagères. L'objectif est de donner une valeur marchande au bois (au moins un équilibre économique), afin de les inciter à entretenir leurs alignements et même à en replanter et reconstituer un maillage de haies. Des plans de gestion sont réalisés, mettant en avant des préconisations sur l'entretien et la valorisation des haies. Un travail expérimental est à l'œuvre actuellement à Villequier, sur 7 exploitations agricoles. En parallèle, le Parc travaille également avec les propriétaires de clos-masures ou d'alignements d'arbres et les propriétaires forestiers privés. Un chantier pilote est en cours à Saint-Martin-de-Boscherville en partenariat avec les Défis Ruraux.

Il porte sur l'entretien mécanisé de linéaires d'arbres têtards, afin d'alimenter la chaufferie de Mont-Saint-Aignan, gérée par la Métropole.

Favoriser la biodiversité

L'ensemble du programme d'action de la charte forestière de territoire a également été conçu afin de préserver et restaurer la biodiversité, dans les milieux forestiers et bocagers. Ainsi, le Parc propose aux propriétaires privés la réalisation d'inventaires naturalistes (faune et flore), de cartographier les résultats et de leur communiquer avec des préconisations d'entretien. L'idéal est, à moyens termes, d'intégrer un volet biodiversité aux plans de gestion forestiers. La restauration de la biodiversité passe, par exemple, par la restauration de mares forestières, l'entretien de landes et la conservation de bois morts (au sol ou sur pied). Il

La forêt en quelques chiffres sur le territoire du Parc



27 107 : en nombre d'hectares, la superficie de forêt



12 200 : la superficie des 3 forêts domaniales en hectares (Brotonne, Le Trait - Maulévrier, Roumare)



5 650 : la superficie en hectares de forêts privées dotées d'un document de gestion durable



1 000 : en kilomètres, le linéaire de haies agricoles



6 000 000 : en m³, le volume de bois sur pied



150 000 : en m³, la production annuelle de bois



PIERRE GAUTHIER,
chargé de mission Dynamique bois au Centre régional de la propriété forestière



❖ **Le Parc coordonne le programme Dynamic Bois Arbre, dans lequel le CRPF est investi. Pouvez-vous expliquer l'objectif de ce programme ?**

Le nom du projet, Augmentation Raisonnée du Bois Récolté pour l'Énergie, résume très bien l'objectif du programme. Il s'agit d'approvisionner la filière bois énergie locale sans pour autant entrer en concurrence avec les débouchés plus traditionnels du bois d'œuvre et du bois d'industrie. L'idée est donc d'aller chercher le bois dans des peuplements, qui jusque-là n'étaient pas exploités car trop pauvres ou déperissant. Cette mobilisation se fait alors au moyen de travaux d'amélioration ou de reboisement, garantissant ainsi la pérennité de la forêt.

❖ **Quel est le rôle du CRPF auprès des propriétaires forestiers ?**

Le CRPF mène un travail d'animation afin d'inciter les propriétaires de peuplements pauvres à les améliorer ou à les reboiser. Cela passe par des courriers, des appels téléphoniques et des réunions sur le terrain pour leur présenter les aides financières et des exemples concrets. Un technicien du CRPF se rend sur place pour identifier les peuplements éligibles aux aides et accompagne le propriétaire dans la mise en œuvre des travaux, en l'orientant vers des professionnels de la gestion forestière.

❖ **Comment s'investissent les propriétaires forestiers privés pour préserver l'avenir de ce bien commun ?**

Les petits propriétaires (moins de 25 ha) sont souvent réticents à l'idée de procéder à des travaux. Mais le fait de garantir la pérennité de leur bois pour en faire bénéficier leurs enfants ou petits-enfants, la perspective de pouvoir bénéficier d'aides financières et l'accompagnement du CRPF, permettent de rassurer les propriétaires souhaitant s'investir. Pour beaucoup d'entre eux, le projet Arbre est l'occasion de se lancer dans la gestion forestière durable. Ce qui est profitable pour tout le territoire et ses habitants.

est donc prioritaire de convaincre les propriétaires et les gestionnaires, et cela passe par de l'information et de l'accompagnement technique.

S'adapter aux changements climatiques

Les modifications du climat ont un impact sur les forêts. L'Office National des Forêts anticipe actuellement ces bouleversements en modifiant certaines essences. Dans nos latitudes, des inquiétudes sont formulées par exemple sur le hêtre en sylviculture. En effet, en fonction de l'exposition, l'évolution de cet arbre est compromise sur certains secteurs. Le hêtre suit un cycle de 100 à 120 ans environ, il convient donc d'anticiper le climat à plus d'un siècle. C'est pour cela

que des chênes sessiles par exemple, plus résistants au réchauffement, lui sont parfois préférés. La forêt et la filière bois jouent ainsi un rôle fondamental dans la lutte contre le changement climatique. Le Parc s'associe à l'ensemble des acteurs de la filière pour atténuer les impacts de ces changements, en jouant sur les « 3S » de la forêt vis-à-vis du carbone : séquestration, stockage et substitution. Les arbres, les arbres de haies et les sols de forêts séquestrent du carbone. Celui-ci est stocké ensuite dans le bois, pour la construction, l'ameublement, etc. Enfin, dans la construction par exemple, l'utilisation du bois d'œuvre et d'industrie peut se substituer à l'utilisation d'autres matériaux qui utilisent des énergies fossiles, comme l'acier ou l'aluminium.





LE PARC EN ACTION

Trame verte et bleue

Préserver et favoriser la circulation des espèces

L'urbanisation et l'artificialisation des sols ont un impact direct sur la biodiversité du site concerné et de nombreuses conséquences sur les milieux naturels environnants. En effet, cette intervention humaine peut contraindre ou empêcher certaines espèces de se déplacer ou de se reproduire. Le Parc apporte aux communes et intercommunalités son expertise en la matière, en aidant à intégrer concrètement cette composante dans la rédaction de leurs documents d'urbanisme.

La trame verte et bleue est un concept issu du sommet de Rio de 1992, repris ensuite par le Grenelle de l'Environnement en 2007, prenant en compte la problématique de déplacement des espèces au sein des territoires aménagés. La trame verte et bleue est un réseau constitué de réservoirs et de continuités écologiques terrestres (vertes) et aquatiques (bleues). L'enjeu est que les populations animales et végétales puissent accomplir leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) dans des conditions favorables. La trame verte et bleue vise ainsi à limiter l'impact de l'urbanisation sur la biodiversité. Elle permet également le maintien de « services » rendus par la nature (pollinisation, lutte contre le ruissellement, cadre de vie agréable, épuration des eaux, etc.).

Un soutien aux collectivités

Le Parc apporte un appui technique aux collectivités pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme communal ou intercommunal). Celle-ci doit être traduite concrètement à l'échelle d'un territoire pour être efficace. Des actions visant à la protection et à la restauration de la biodiversité sont intégrées dans les différentes pièces constitutives du document d'urbanisme. L'objectif est de prendre en compte les déplacements de la faune dans les choix d'urbanisation des communes.

Sur plusieurs secteurs particulièrement sensibles et riches en biodiversité de son territoire, le Parc a appuyé techniquement des collectivités et leurs

bureaux d'études pour une meilleure prise en compte de la trame verte et bleue.

Décliner une méthodologie de travail

Des opérations expérimentales ont ainsi été développées sur le territoire du Parc, en collaboration avec les différents partenaires. Par exemple, auprès de la Communauté de communes de la région d'Yvetot et celle de Pont-Audemer Val de Risle, toutes deux en cours de réalisation de leur Plan local d'urbanisme intercommunal, le partenariat vise à assurer la bonne intégration des réseaux de mares, éléments constitutifs de la trame bleue. En premier lieu, l'inventaire des mares a été actualisé, puis le Parc a proposé une méthodologie permettant d'évaluer le fonctionnement de ces réseaux et de définir les actions de préservation ou de restauration. Un autre partenariat a été développé avec la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine. Le Parc propose une méthodologie de travail applicable à l'ensemble de leur territoire. Sur les communes situées à la fois sur l'agglomération et le Parc, il identifie et cartographie les continuités écologiques.

Une action au profit des habitants

Grâce au soutien financier de la Région Normandie et de l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Parc a mené des actions concrètes au plus près du terrain et des habitants. Ainsi, entre 2015 et 2018, 51 vieux arbres têtards ont été restaurés dans les marais chez quatre propriétaires privés, ainsi qu'une dizaine d'alignements d'arbres de clos masures et 58 mares publiques ou privées remises en état.

Biodiversité

Les milieux humides, un cœur de vie très fragile



Le territoire du Parc, façonné par la Seine, abrite sur 24 % de sa surface des milieux humides et aquatiques. Une proportion très importante au regard des 4 % de zones humides à l'échelle du territoire national. La préservation de ces milieux est donc un enjeu considérable pour le Parc.

Les milieux humides constituent de formidables réservoirs de biodiversité : en France, 30 % des espèces végétales remarquables et menacées et 50 % des espèces d'oiseaux y vivent ou en sont dépendants. Ces espaces assurent cependant bien d'autres fonctions : régulation de l'eau (rôle d'éponge lors de la régulation des crues et des étiages), filtration des éléments chimiques (nitrates, phosphore, carbone...) etc. Fort de ces constats, le Parc fédère, catalyse, expérimente, sensibilise et implique pour préserver et restaurer cette « trame bleue ». Grâce à un partenariat fort avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Parc a mis au service de son territoire dès 2009 une Catem, c'est à dire une Cellule d'assistance technique à l'entretien et la restauration des milieux aquatiques et humides. L'Agence de l'Eau finance cette équipe pluridisciplinaire, totalement intégrée à l'équipe du Parc, avec qui elle travaille de manière étroite et coordonnée. Son objectif est de mieux connaître les milieux humides et leur fonctionnement, d'aider à leur

prise en compte dans tous les projets d'aménagement du territoire, de réaliser et catalyser les actions de préservation et de restauration, d'impliquer et sensibiliser les différents publics. Elle est composée de 12 agents compétents dans les domaines de la faune, de la flore, des milieux aquatiques, mais aussi de la gestion et de la valorisation des données, des questions d'aménagement et de foncier, de l'éducation à l'environnement, de la gestion de sites naturels.

Accompagnateur et initiateur de partenariats

Forte de la maîtrise d'ouvrage directe qu'elle porte parfois pour réaliser des actions de gestion ou de restauration de milieux, la Catem propose aussi un accompagnement auprès des usagers (chasseurs, agriculteurs, gestionnaires de terrains), des porteurs de projets privés ou publics (carriers, grand port maritime, entreprises), ainsi que des collectivités. Enfin, la Catem s'inscrit dans une volonté toujours plus forte d'initier ou de développer des partenariats, pour faire converger les compétences au service des projets de territoire. Pour ce faire, elle travaille en réseau avec tous les acteurs concernés, pour davantage d'efficacité grâce à la mutualisation d'idées, de moyens et d'expériences. Ceci afin de mieux relever les défis de reconquête de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

Un séminaire pour souligner 10 ans d'action conjointe

Le 26 septembre dernier, à Saint-Wandrille-Rançon, le Parc a accueilli un séminaire sur les milieux humides et aquatiques. L'occasion de faire le bilan de dix ans d'actions menées par le Parc et ses partenaires sur le territoire, d'évoquer les perspectives et de favoriser les échanges entre les participants. Une centaine de personnes (d'origines professionnelles variées) était présente, lors de présentations en salle le matin, et sur le marais de Saint-Wandrille l'après-midi.

Quelques chiffres



100 000 données faune et flore intégrées à une base de données. Parmi elles, des espèces rares : Miroir, Agrion de Mercure, Pique-prune, grenouille de Lessona, Drosera (*intermedia* et *rotundifolia*), Trèfle d'eau ;



1 base de données recensant les réseaux hydrauliques ;



27 équipements de suivi des niveaux d'eau ;



513 hectares de terrains gérés par le Parc (en grande majorité par voie de convention) ;



160 chevaux de Camargue et bovins Highland Cattle pâturent ces espaces ;



1 200 arbres têtards recensés sur les terrains du Parc ;



58 mares privées ou publiques restaurées ;



10 structures en charge de la gestion des milieux aquatiques accompagnées régulièrement.



Collection ethnographique

Aux petits soins de ses *objets*...

Le Parc possède depuis plus de 40 ans une collection ethnographique d'objets, sur le thème des vieux métiers et de la vie rurale, de la fin du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle. Labellisée Musée de France par le ministère de la Culture, ces objets exigent des conditions de stockage adéquats. Améliorer les conditions thermiques des locaux et le conditionnement des objets permettra d'assurer leur longévité et évitera des restaurations coûteuses.

Depuis 2017, le Parc a initié un chantier dans les réserves de sa collection, visant à améliorer les conditions de conservation des objets stockés, notamment les objets volumineux. Ce chantier comporte plusieurs phases. La première a consisté en un bilan sanitaire des collections, réalisé entre décembre 2017 et janvier 2018 par un cabinet d'étude. L'équipe dépêchée sur place a passé en revue chaque local et chaque conditionnement. Il a rendu un rapport précis, incluant des préconisations en termes de conservation et d'entretien. Ce bilan a révélé certains dysfonctionnements dans la conservation des objets, induits notamment par l'exiguïté et la perméabilité des locaux, ainsi que par le manque de moyens financiers permettant d'y remédier efficacement. En effet, la conservation optimale d'objets de collection nécessite du matériel spécialisé onéreux (matériaux neutres, non acides) et des conditions de température et

d'humidité souvent difficiles à obtenir en raison de la nature même des locaux et du climat ambiant. Plusieurs réunions de travail ont permis de planifier les opérations urgentes (isolation et réaménagement des locaux) et de prévoir les opérations sanitaires à mener au cours des prochains mois. Cette organisation nécessite des moyens humains et financiers non négligeables.

Optimiser les conditions de stockage

La seconde phase du chantier a consisté, au cours de l'été 2018, en des travaux d'isolation, hors d'eau et hors d'air, de l'une des réserves. En amont de ces travaux, un travail de dépoussiérage, de reconditionnement et de bâchage des objets a été réalisé par l'équipe du service culture et patrimoine du Parc. Afin de rendre le bâtiment le plus apte possible à recevoir les objets d'une collection bénéficiant de l'appellation Musée de France, des travaux de peinture sont entrepris cet hiver par l'ESAT d'Yvetot, avec l'appui technique du régisseur des collections. Une fois les travaux terminés, les agents du service culture auront la charge de finir le réaménagement des locaux et de disposer les objets sur des rangements adéquats. L'ensemble de la chaîne opératoire a pour but d'améliorer les conditions de conservation des objets et les conditions de travail des agents, qui pourront ainsi manipuler plus facilement les objets et assurer leur entretien. La prochaine étape de ce vaste chantier des collections portera, dès 2019, sur d'autres locaux présentant les mêmes problématiques.



Éducation

Un accès à la nature dès le plus jeune âge



Parmi ses objectifs, le Parc doit éduquer au territoire en créant un lien sensible avec le réel. Pour ce faire, en complément des actions d'éducation très fortes qu'il mène en faveur des scolaires et du grand public, le Parc souhaite mettre en place un nouveau réseau de professionnels de la petite enfance autour de l'éveil à la nature.

Face à l'évolution de nos sociétés, les enfants, et en particulier les plus jeunes, grandissent de plus en plus à l'écart de la nature et de plus en plus connectés aux écrans. Ce phénomène alerte depuis quelques temps les pouvoirs publics. De nombreuses études ont été effectuées sur ce sujet et les consignes sont très claires : avant deux ans, les professionnels de santé recommandent que les enfants ne soient pas exposés à la télévision ou à tout autre écran. Les spécialistes expliquent que, stimulés par des écrans, le cerveau des bébés ne peut se développer normalement. Des retards de langage et de développement, des pertes cognitives et une diminution des capacités d'attention sont constatés chez ces enfants, qui ne présentent par ailleurs aucune déficience neurologique. Un syndrome du manque de la nature a même été identifié, avec comme premier effet l'obésité chez l'enfant. C'est face à ce constat que le Parc a rencontré en début d'année le collectif normand *Éduquer à la nature*, qui anime un groupe de travail sur cette thématique et accompagne

le Parc dans sa démarche. Des professionnels de la petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles) ont été contactés et des actions concrètes commencent à voir le jour.

Doubler le temps passé en extérieur

Le service éducation au territoire du Parc et le collectif *Éduquer à la nature* sont intervenus dans plusieurs établissements. La crèche multi-accueil d'Yvetot « Les trois pommes » a bénéficié de coaching concernant l'importance du jeu libre dans la nature. Un parcours nature a été créé sur l'espace engazonné de l'établissement, avec le concours du personnel. À Pont-Audemer, à la crèche multi-accueil « La Marelle », des bacs à jardinage ont été disposés afin que les enfants sèment, plantent et récoltent leur production. Des randonnées nature avec les tout-petits ont été expérimentées cet automne, avec huit enfants de moins de deux ans et leurs animatrices. Apprendre à traverser des broussailles, observer et attraper des petites bêtes, autant d'activités qui éveillent leurs sens et créent un lien sensible avec la nature. Avec trois relais d'assistantes maternelles de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, un accompagnement des nounous est expérimenté. Des journées de partage, des soirées thématiques sont organisées et un dispositif : « Défi nounou nature » vient juste de débuter. Les assistantes maternelles s'engagent à doubler le temps passé avec les enfants en extérieur, sur des déplacements à pied, des jeux libres surveillés et des activités encadrées. Enfin, un groupe Facebook permet aux professionnels et aux animateurs de ce réseau d'échanger leurs expériences et des idées d'activités nature.



COIN DE PARC

Préservation des races locales

Canard de Duclair, la filière prête à s'envoler

Suite à l'arrêt du dernier élevage professionnel de canards de Duclair, le club pour la sauvegarde des races avicoles Normandes (CSRAN) s'est rapproché du Parc afin de porter un projet d'élevage conservatoire sur le site de la Maison du Parc. En 2014, le Parc s'est ainsi engagé dans la conservation de cette race de volaille locale. L'objectif partagé par tous est de pouvoir remettre au goût du jour ce patrimoine culinaire des boucles de la Seine trop longtemps disparu de nos assiettes.

Un premier enclos et des bâtiments mobiles ont été construits en 2014 afin d'accueillir 6 mâles et 30 femelles, destinés à assurer la production d'œufs. L'élevage conservatoire s'est agrandi et compte aujourd'hui 80 canards, dont 65 femelles et une quinzaine de mâles, répartis dans 6 enclos de 350 m². Chaque enclos dispose d'un bassin d'eau et d'une cabane de 2 m², comportant 3 pondoires et une zone de repos. Les canards sont ainsi élevés selon un mode extensif, sur une large étendue d'herbe où ils peuvent s'ébattre à l'ombre des jeunes arbres récemment plantés. Ce petit troupeau de reproducteurs est destiné à alimenter une future filière économique, grâce aux œufs pondus sur site. Ces derniers sont ramassés tous les jours par un agent du Parc et stockés à l'abri avant une mise en couvaison.

Garantir une production optimale

En 2018, le Parc a fait l'acquisition de plusieurs appareils permettant de prendre en charge l'ensemble du cycle d'incubation des œufs et de faire naître les canetons. Le Parc a choisi l'incubation artificielle car celle-ci permet de regrouper les éclosions, de limiter les risques de prédateurs des œufs (notamment par les corneilles, les canes ayant parfois tendance à pondre au milieu des enclos), et enfin de favoriser une plus grande productivité des canes en limitant la couvaison naturelle des œufs. Ainsi, les œufs sont mis en incubation toutes les deux semaines. Les canetons éclosent au bout de 28 jours. Après un jeûne de 36 heures, ils sont placés sous lampe chauffante dans une éleveuse, en attendant d'être pris en charge par un professionnel de la filière. Actuellement en cours de construction, un local technique permettra de réunir les conditions optimales à la production de canetons



et servira de sas sanitaire pour éviter les risques de propagation d'éventuelles épidémies.

Redynamiser la filière

L'objectif que s'est fixé le Parc à court terme est la production annuelle de 1 500 canetons, dont 1 400 seront destinés à la filière professionnelle, les 100 autres serviront à renouveler les micro-conservatoires de la filière amateur. Le Parc joue ainsi le rôle d'accoureur et se place en premier maillon d'une chaîne dont l'aboutissement est l'assiette du consommateur. Il souhaite redynamiser et développer une filière économique du canard de Duclair. Pour cela, des rencontres et une mise en réseau de l'ensemble des acteurs potentiels de la filière seront organisées à partir de 2019, en mettant autour de la table associations de préservation, éleveurs, abattoirs, grossistes, restaurateurs, boucheries. En parallèle, des actions de valorisation et de communication sont mises en œuvre. Le Parc était notamment présent à la Fête du canard et de la gastronomie, le 23 septembre dernier à Duclair. L'ensemble de ce projet a bénéficié d'aides financières de la Région Normandie ainsi que de la Fondation du Patrimoine.

Le 4 avril, Hervé Morin, président de la Région Normandie, avait choisi la Maison du Parc pour présenter le premier plan pour la préservation des races patrimoniales normandes. Une mini-ferme avait été reconstituée pour l'occasion, avec les plus emblématiques espèces normandes, dont le canard de Duclair.



Leader

L'Europe au cœur de la ruralité



Leader est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux. Depuis 2016, le Groupe d'action locale Leader Seine Normande est porté conjointement par le Parc et les Communautés de communes de Lieuvin-Pays d'Auge, Pays de Honfleur Beuzeville, Pont-Audemer Val-de-Risle et Roumois Seine.

Depuis plus de deux ans, c'est un territoire large de 179 communes et fort de 160 000 habitants, sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure qui bénéficie de ce programme. L'enveloppe allouée par la Région Normandie (autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural) était de 3,15 millions d'euros, pour la période 2016 - 2020.

Le comité de programmation, présidé par Patrice Auvray, a déjà statué sur des avis favorables qui correspondent à la moitié de l'enveloppe totale. L'autre moitié reste donc à engager d'ici fin 2020. Leader intervient en soutien financier de projets publics ou privés dans des secteurs d'intervention en lien avec les

ressources locales, le développement économique, le tourisme, les services à la population, la mobilité et la cohésion sociale.

Quelques exemples

- **EARL Les Coudreaux**, Villequier : développement d'un accueil pédagogique touristique à la ferme ;
- **Association Les Trois Pommes Épaignes**, Épaignes : création d'une ligne de pressage de pommes ;
- **Commune d'Aizier** : appui à l'installation d'un restaurateur.

3 questions à...

PATRICE AUVRAY,
gérant du camping Risle-Seine Les Étangs à Toutainville et président du comité de programmation.

► **Pourquoi avoir intégré la présidence du Comité de programmation Leader Seine Normande ?**

Nous sommes arrivés il y a bientôt deux ans dans la région suite à un virage à 180°. J'ai intégré le comité de programmation il y a un an. J'y ai constaté un intérêt collectif qui m'a donné envie de m'impliquer, afin d'aider et développer les savoir-faire de notre région. Je peux compter sur une équipe solide qui permet de mettre en commun toutes nos compétences, pour simplement réussir. J'aime relever des défis et cette mission en est un. Participer à ce comité de programmation Leader me permettra d'apporter de nouvelles perspectives de travail.

► **Que peut apporter Leader sur un territoire rural ?**

Leader permet de favoriser l'émergence d'activités nouvelles et d'améliorer l'attractivité du territoire, ainsi que la réorganisation du réseau de services et de commerces. Leader prend en compte le développement durable, mais aussi la mise en valeur des ressources humaines, patrimoniales et naturelles, autant d'enjeux importants pour les territoires ruraux. L'innovation, au plus proche de la personne et du territoire (jeunes, personnes en insertion, seniors, commerces, services et tourisme, etc.) est également un enjeu majeur.

► **Quelle plus-value par rapport à tous les dispositifs existants ?**

Leader offre un véritable accompagnement de proximité à toutes les étapes des démarches et renseigne sur les co-financements possibles. Une équipe de trois techniciens est chargée du conseil et du suivi des dossiers, aussi bien sur le plan administratif que technique. Les dépenses d'investissement mais également les charges de fonctionnement, telles que charges de personnel, de communication, peuvent être prises en compte.





Marque Valeurs Parc

Et si on **consommait** Parc ?

La marque nationale « Valeurs Parc naturel régional » a été créée par la fédération des Parcs naturels régionaux de France, afin de mettre en avant des produits et services proposés par des entreprises engagées dans un développement économique durable.

Le Parc a fait le choix de développer cette marque en ciblant dans un premier temps les hébergements touristiques et les restaurants. Pour le consommateur, la marque garantit une prestation écotouristique où la qualité de l'environnement et le bien-être humain sont respectés par des hommes et des femmes attachés à leur territoire. En obtenant la marque Valeurs Parc naturel régional, les bénéficiaires s'engagent sur une durée de cinq ans autour de trois valeurs :

- L'humain : la marque promeut des prestataires qui se préoccupent du bien-être de leurs salariés, des habitants et des touristes. Ils partagent leur passion et jouent la carte du collectif et de la solidarité au sein du territoire.
- La préservation de l'environnement : la marque met en valeur des activités respectueuses de l'environnement, qui contribuent à la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité, en lien avec le tourisme de nature.
- L'attachement au territoire : les entreprises bénéficiaires contribuent à l'économie de proximité en

recourant à des fournisseurs et producteurs locaux. Elles valorisent les éléments emblématiques du territoire et s'attachent à le faire découvrir.

Le Parc souhaite ainsi créer un réseau constitué d'hébergements et de restaurants qui répondent à ces valeurs. Si vous correspondez à ces critères et que vous exercez une de ces deux activités, n'hésitez pas à contacter le Parc.

Un lien fort avec l'environnement

Les bénéficiaires nouent un partenariat privilégié avec le Parc, et intègrent un réseau de prestataires répondant à ces valeurs. Si vous correspondez à ces critères et que vous exercez une de ces deux activités, n'hésitez pas à contacter le Parc. Des outils de découverte de la nature sont remis aux prestataires, et des éductours et temps d'échanges sont proposés dans le cadre du réseau. Cette année, quatre hébergeurs ont été récompensés. D'autres les rejoindront prochainement...

Plus de renseignements sur la rubrique Marque Parc de notre site Internet.

Les 4 établissements marqués « Parc »

📍 Gîte « Sous la garenne », Conteville :

Maison à colombages de la fin du XVII^e, de cinq personnes dans un espace naturel préservé, géré de manière écologique, à proximité de l'estuaire de la Seine.

📍 Gîte du Valnaye, Saint-Pierre-de-Manneville :

Gîte de groupe en forêt de Roumare, capacité de 20 lits et 40 couverts. Jeux nature pour petits et grands, sentiers de découverte des arbres, accès handicap.

📍 Gîte de la Renardière, La Mailleraye-sur-Seine :

Maisonnette à colombages, de deux personnes, en lisière de la forêt de Brotonne. Écurie pour les chevaux, possibilité de balades en bord de Seine et en forêt.

📍 Camping Risle-Seine Les Étang, Toutainville :

51 emplacements de camping et 22 hébergements locatifs (cottages, ecolodges sur pilotis, bivouacs, etc.), au bord des étangs de Pont-Audemer. Activités de nature, nautique et de plein-air à proximité.



Mémoire imaginaire

« Dis Mamie... ça servait à quoi ça ? »



Dans le cadre de sa politique d'éducation au territoire, le Parc souhaite faire connaître au public les richesses du territoire. Tous les publics sont concernés. Pour ce faire, il accompagne différents projets pédagogiques en lien avec la nature, la culture, via des approches variées. Cette année, il a co-animé « Rencontres de la mémoire et de l'imaginaire », un projet intergénérationnel qui a débouché sur un travail autour d'objets anciens, entre des écoliers et des résidents de maisons de retraite, avec un rendu vidéographique.

En partenariat avec Normandie Images, le Parc a travaillé sur un projet d'éducation artistique transgénérationnel, qui a mis en rapport les élèves de la classe de CM2 de Valérie Caradec, de l'école Louis Pergaud de Pont-Audemer, avec les résidents des Ehpad « Les 4 saisons » et « Les franchises terres » de Pont-Audemer et Beuzeville. Le point de départ de ce projet à la fois innovant et original, c'est la collection ethnographique du Parc, labellisée Musée de France, qui comprend 12 000 objets témoignant des métiers ayant existé sur notre territoire : charron, tisserand, quincailler, charpentier, forgeron, scieur de long, etc. À partir de 6 objets que le Parc possède et dont Normandie Images dispose des films d'archives, les enfants et les anciens ont croisé leurs regards. Pour les plus jeunes, l'imagination était le seul moteur pour trouver une histoire à ces objets qu'ils n'avaient, pour la plupart, jamais vu. Pour les anciens, leur mémoire a

fait resurgir des souvenirs de jeunesse, quand leurs parents ou eux-mêmes utilisaient ces objets quasiment quotidiennement. Elsa Bloch, documentariste pour l'association Contrechamps, a travaillé de concert avec les services Éducation au territoire et Culture et patrimoine du Parc, pour sensibiliser jeunes et anciens aux objets de la collection ethnographique et, plus particulièrement, à la mémoire orale qui s'y rattache.

L'imaginaire confrontée aux souvenirs

Le film qu'elle a réalisé est le fruit de cette rencontre entre la mémoire et l'imaginaire. Les regards croisés provoquent des situations à la fois cocasses, amusantes, tendres et nostalgiques. Les enfants, dans un premier temps, sont curieux et inventifs devant ces objets. Parmi les six objets sélectionnés, les enfants ont par exemple pris une baratte à beurre pour un « presse confiture », un bat-tapis pour une tapette à mouches, ou encore une selle de lavandière pour un « gratte-dos ». Puis, devant les témoignages des personnes âgées, ils deviennent attentifs, admiratifs voire compatissants. Ils s'imaginent ainsi une autre vie, un autre monde, sans machine à laver ni supermarché, sans tracteur ni aspirateur. Les récits sont illustrés d'images d'archives issues de Normandie images, qui donnent soudain vie à ces objets. Ces films ont été projetés à l'école et dans les Ehpad participants. Une projection publique a également eu lieu à la salle d'Armes de Pont-Audemer. Le film est visible sur le site Internet du Parc, dans la rubrique dédiée à l'Éducation au territoire : education.pnr-seine-normande.com





PORTRAIT D'ASSOCIATION

Nos abeilles sont en alerte !

Basé à Saint-Pierre-de-Varengeville, le Groupement de défense et de sauvegarde apicole a pour but de préserver une activité apicole, en particulier celle des espèces indigènes. Son action passe par des formations et de la sensibilisation.

🌞 C'est dans un rucher flambant neuf, construit en bois par le chantier d'insertion de la MJC de Duclair, que le GDSA accueille ses membres. Ils sont près de 70 à pratiquer l'apiculture et faire de la sensibilisation sur l'abeille noire, dite Normande. En effet, *Apis mellifera mellifera* est en danger et l'association s'est fixée comme mission de la sauvegarder et de former de nouveaux apiculteurs. C'est dans cette optique que l'association propose des formations pour les adultes, mais aussi pour les enfants, consistant à découvrir la vie de l'abeille et des insectes pollinisateurs, et d'acquérir des techniques de base pour entretenir sa ruche et son essaim amateur. « L'association fait également intervenir des enfants des écoles à son rucher, avec du matériel tel que des ruches pédagogiques par exemple. Nous intervenons aussi en IME (Institut Médico-éducatif). L'an prochain, nous allons travailler avec les élèves de 6^e du collège Charcot, du Trait. Ils décoreront des ruches, qui seront installées au rucher ensuite et dont ils viendront découvrir le fonctionnement » explique Gilles Houard, président du GDSA. L'association a produit 78 kg de miel au rucher cette année, et surtout, 12 nouvelles reines et 10 nouvelles colonies ont été accueillies, ce qui permet à l'association d'être autonome en termes d'essaims en cas de coup dur.

La menace frelon asiatique

L'actualité fait état d'une présence de plus en plus accrue de frelons asiatiques. Qu'en est-il chez nous ? « Cela dépend des secteurs et des années. L'an dernier, nous avons été décimés, nous n'avons plus que deux ruches. Cette année, nous avons eu des attaques, mais moins virulentes. Mais globalement sur le territoire, c'est une catastrophe ! Le frelon asiatique cause de réels dégâts dans les ruches. À l'inverse du frelon européen, qui attaque individuellement les abeilles à l'extérieur de la ruche, le frelon asiatique rentre à l'intérieur et crée une panique telle, que les abeilles se trouvent désorientées, au point de tuer elles-mêmes leur propre reine. Dans le meilleur des cas, si la ruche n'est pas décimée, les abeilles sont choquées et ne fabriquent plus de miel. Certains

apiculteurs ont tout perdu ». Face à cela, existe-t-il un remède efficace ? « Non, pas vraiment, on parle des poules, qui attrape les frelons asiatiques quand ils se postent en vol stationnaire devant les ruches, mais c'est anecdotique. Elles en attrapent un de temps en temps, mais pas de quoi régler le problème. La surveillance reste la meilleure solution, en essayant d'éliminer les nids quand on les trouve » ajoute Gilles Houard. En cas de présence détectée d'un nid de frelon asiatique, n'agissez pas vous-même, contactez votre mairie qui vous communiquera la liste des professionnels chargés de vous en débarrasser. Cette espèce est classée sur la liste des espèces exotiques envahissantes de l'Union européenne, la détection précoce et l'éradication rapide sont préconisées.



Frelon asiatique, *Vespa velutina*



Abeille noire, dite normande, *Apis mellifera mellifera*

PORTRAIT D'HABITANT

Profil atypique pour *bière authentique*



Brasseur et chanteur lyrique, c'est la carte de visite peu commune que Marc Haffner pourrait présenter à ses clients. Ce Mosellan d'origine allemande est tombé par hasard amoureux de la vallée de Seine. Son goût du terroir l'a poussé à développer une bière locale, Brotonia, certifiée agriculture biologique et qui semble s'imposer sur les meilleures tables.

L'histoire ne dit pas si Marc Haffner chante pendant le brassage ou la fermentation de sa bière, toujours est-il qu'il pourrait bien devenir également un ténor de la bière ! Il prouve en tous cas qu'il a plusieurs cordes à son arc. Diplômé du Conservatoire de Paris en 2002, il entre alors au chœur de Radio France, puis entame une carrière de soliste ténor, qui le mènera durant 10 ans dans différentes salles et opéras d'Europe. Il interprète *Faust* dans l'œuvre de Berlioz, Don José dans *Carmen* de Bizet ou encore Siegmund dans *La Walkyrie* de Wagner. Famille oblige, il se pose ensuite à Paris et crée son école de chant, qu'il dirige toujours. C'est à l'occasion d'un week-end qu'il tombe sous le charme de la vallée de Seine, au point d'acheter une maison à La Mailleraye-sur-Seine. « *Je ne voulais pas d'une simple maison de campagne, je voulais la lier à une activité secondaire. Je suis fils et petit-fils de paysan, de bouilleur de cru, et la bière représente le terroir de là où je viens, où il y a quasiment une bière par village. En amateur, je brassais dans ma jeunesse* » explique-t-il. C'est ainsi qu'il crée, par la voie d'un financement participatif, la micro-brasserie de la presqu'île de Brotonne et achète le matériel nécessaire. Il se forme dans une brasserie bio de l'Oise et obtient un certificat d'excellence. « *Le bio est essentiel pour moi et je pourrai bientôt utiliser mon propre houblon, que je cultive* ». Son premier brassage, il le fait le 2 janvier 2018 et sa première bière est vendue le 1^{er} avril.

Une reconnaissance très rapide

Après quelques manifestations locales, sa bière fait l'unanimité et il doit effectuer désormais 8 brassages par mois, soit 1 000 litres environ. « *Je ne m'attendais pas à un démarrage aussi tonitruant. J'ai créé cette brasserie pour réaliser un produit qui me plaît, dans l'esprit des circuits courts. Je vais embaucher une personne et acheter du matériel plus conséquent. Aujourd'hui, je fais tout moi-même : le brassage,*

la mise en bouteille, la prospection commerciale, jusqu'au graphisme des étiquettes des bouteilles ». Marc Haffner recherche l'authenticité et l'ancrage au territoire, il fait d'ailleurs figurer sur ses étiquettes la carte de Cassini de la presqu'île de Brotonne. C'est pour cela aussi qu'il a créé la bière Saga, une bière composée de céréales qu'affectionnaient les Vikings : épeautre, seigle, froment et orge tourbée. Elle vient rejoindre cinq autres bières : la blonde (façon bière allemande), l'ambrée (façon bière belge), la Stout (façon bière anglaise ou irlandaise), l'IPA (Indian Pale Ale) plus amère et plus forte, et la petite dernière, une bière de Noël aux parfums de gingembre, cannelle et orange.

Sa bière est distribuée chez de nombreux commerçants de La Mailleraye-sur-Seine, mais on la trouve également dans quelques restaurants (dont Le Manoir de Rétival de Caudebec-en-Caux), des épiceries fines de Rouen, Étretat, Fécamp, Le Havre, Lillebonne, mais aussi des Amap locales. Marc Haffner est présent à la micro-brasserie les lundi et mardi, vous pouvez assister au brassage.

Renseignements :

Micro brasserie de la presqu'île de Brotonne
277, rue Pasteur - La Mailleraye-sur-Seine
76940 Arelaune-en-Seine
www.brotonia.com





UN TERRITOIRE DESSINÉ PAR L'INDUSTRIE

JEUDI 21 FÉVRIER, 17h

LE TRAIT

Mairie, salle des mariages

Entrée libre

**Présentation du travail mené
par Marine SIMON, doctorante,
chercheuse en histoire industrielle
au Parc**



**L'histoire industrielle
sur le secteur situé entre
Caudebec-en-Caux et Duclair,
de la fin du XIX^e siècle
à la fin du XX^e siècle**

- Quel impact sur le façonnement
du paysage de bord de Seine ?
- Quelle importance de la mémoire
industrielle ?
- Quelle évolution de l'organisation
du travail en un siècle ?
- Quel avenir pour ce territoire
en reconversion ?

pnr-seine-normande.com  **facebook.com/pnrseinenormande**
Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !



Coordonnées

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Directrice du Parc : Laurence Dervaux

Rédactrice en chef : Sophie Rousselet

Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc

Photos : couverture : T. Houyel - p. 3 à 5 : C. Dervaux, S. Rousselet, Ville du Trait,
M. Cosquer, G. Pottier, E. Bénard, coll. PnrBSN, P. Jeanson - p. 7 : G. Aubin, S. Girod
p. 8 : Pnr Pilat - p. 9 à 13 : J. Chesnel, JF Drône N'caux, G. Aubin - p. 14 à 17 : JF Drône
N'caux, C. Delannoy, A. Barry, J. Desbordes, M. Vanot, E. Darteyre
p. 18 à 21 : C. Lefebvre, G. Aubin, A. Bertereau, AS Jehanne, M. Vanot - p. 22 : GDSA,
Pixabay.fr - p. 23 : G. Aubin - p. 24 : coll. PnrBSN, E. Séron

Imprimerie tropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

Novembre 2018

